

## ABONNEMENT

<b>Saumur</b>	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
<b>Poste</b>	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 JANVIER

## INFORMATIONS

On lit dans le *Paris* :

« Un de nos confrères du matin publie une dépêche d'après laquelle une grande expérience de mobilisation aurait lieu en Alsace-Lorraine, à la fin de ce mois ou au commencement de février. L'empereur Guillaume assisterait à cette expérience à laquelle prendraient part les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> corps d'armée mis sur le pied de guerre.

» D'autre part, certains journaux italiens annoncent que des expériences de mobilisation auraient lieu également dans la Haute-Italie et que le ministre de la guerre italien vient d'adresser aux chefs de corps des ordres dans ce sens.

» Cette coïncidence semble alarmante et l'on pourrait, non pas s'en inquiéter, mais y voir de fâcheux symptômes, si ces diverses nouvelles étaient confirmées. »

Renseignements pris au ministère de la guerre, il n'y a pas lieu de croire à l'exactitude de la première. Rien, absolument rien, ne la justifie.

De temps à autre, une nouvelle à sensation de ce genre est publiée, reproduite, commentée, et l'on polémique avec entrain jusqu'au jour où l'on s'aperçoit que la nouvelle était fautive. Celle d'aujourd'hui tombe mal, car les assurances de paix semblent prendre plus de consistance et nous doivent inspirer le calme et la confiance que doit toujours donner à un peuple, au reste, la conscience de sa force.

## MENACES AU SÉNAT

Les élections du 4 janvier sont un succès pour la République. C'est entendu. La majorité totale sera presque de cinq sixièmes de l'effectif total. Tout cela est fort bien, mais le Sénat s'abuserait étrangement s'il s'imaginait que, de la sorte, il est assuré des sympathies républicaines. On n'aura pas attendu longtemps pour lui rappeler qu'il est de trop. A peine le résultat des élections était-il connu que la *Justice* disait :

« Tant que la révision de nos lois constitutionnelles n'aura pas rendu au suffrage universel la souveraineté qui lui appartient, en lui permettant de faire prévaloir sa volonté, nous continuerons à considérer le Sénat, plus ou moins renouvelé, pour ce qu'il est en réalité, pour ce que ses auteurs ont voulu qu'il soit, c'est-à-dire comme un obstacle savamment élevé contre les revendications de la démocratie. »

La *Justice* avertit d'ailleurs les nouveaux élus qu'ils vont être « mis à l'épreuve ».

Que le Sénat y prenne garde, s'écrie la *Justice*.

Voilà vraiment d'aimables compliments de bienvenue !

## UNE INTERPRÉTATION

Nous nous reprocherions d'affaiblir par un commentaire la haute saveur de l'appréciation que formule la *Lanterne* sur les résultats du

scrutin du 4 janvier. Le journal radical s'exprime en ces termes :

« M. Ranc et M. de Freycinet, le radicalisme et le gouvernement sortant du même scrutin dans une élection du suffrage restreint, c'est un fait dont il est difficile de nier la portée.

» Désormais il est acquis, il est officiel que *l'ennemi c'est l'Eglise* et que, pour soutenir la lutte victorieusement, il faut orienter le gouvernement à gauche. »

## LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Pour la France nouvelle, le scrutin du 4 janvier ne mérite pas de longs commentaires. Le Sénat n'est pas sensiblement modifié quant aux qualités négatives de sa majorité, et si la minorité a vu diminuer son contingent, cette réduction n'accroît en rien l'impuissance de ses votes. Une personnalité marquante, on pourrait même dire un personnage, M. Pouyer-Quertier, disparaît de la scène parlementaire au moment même où vont s'agiter les plus graves intérêts économiques. Mais l'éminent défenseur du travail national peut, du moins, dire qu'il a entendu sonner, en même temps que l'heure de sa retraite prématurée, les funérailles du libre-échange.

Au point de vue républicain, le fait le plus saillant est l'entrée au Luxembourg de M. Jules Ferry qui, à peine élu, a enflé sa voix, et, du ton le plus rogue, a parlé de conciliation et d'apaisement. M. Constans, croyons-nous, a quelque raison de n'accepter que sous réserves ces déclarations pacifiques débitées avec une aigreur mal dissimulée.

## APRÈS BOIRE

A Epinal, un banquet républicain a suivi la proclamation du scrutin : M. Jules Ferry, tout rayonnant de joie, y figurait naturellement à la place d'honneur.

Beaucoup de personnes ne peuvent manger sans boire ; M. Ferry ne peut pas boire sans parler.

« Ce n'est pas, s'est-il écrié au dessert, le moment de faire un discours. »

Et il en a de suite commencé un, où il a exprimé aux électeurs présents « sa reconnaissance, qui durera autant que lui ». Puis il a célébré « l'union parfaite, cordiale, inébranlable des républicains ; » et bu — encore ! — « à l'union, à la concorde, à la paix républicaine. »

Or, tout le monde sait que lorsqu'un républicain se met à parler « de paix, de concorde et d'union », c'est que les brandons de la guerre, de l'envie et de la discorde commencent à flamber. Et la rentrée en scène de M. Ferry sera particulièrement le signal d'un grabuge considérable, on le verra d'ici peu.

## GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE OU DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Dans une de ses dernières allocutions, M<sup>gr</sup> Freppel a parlé de la Franc-Maçonnerie. La *Justice* signale le fait et ajoute :

« Le gouvernement de la Franc-Maçonnerie est une des bonnes plaisanteries dont on nous régale de temps à autre ; traduisez par

» *gouvernement de la République*, vous serez dans la vérité. »

La *Justice* a raison, répond très judicieusement le *Moniteur* : gouvernement de la Franc-Maçonnerie ou gouvernement de la République, c'est tout un. Pemandez à M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, qui allait présider, il y a huit jours, au Grand-Orient, une des fêtes maçonniques.

## LES OBSÈQUES DE L'AMIRAL AUBE

Les obsèques de l'amiral Aube ont eu lieu dimanche à Lussant. 200 officiers et amis ont accompagné le corps à l'église du village. Après la messe, le prêtre officiant a prononcé l'éloge du défunt. La plupart des maisons de Lussant étaient pavoisées aux couleurs tricolores voilées de crêpes.

Encore un ancien ministre républicain qui n'était pas libre-penseur.

L'anarchiste Grégoire, qui avait été conduit à la frontière française par des agents italiens, est arrivé dimanche à Paris sans avoir été inquiété par les autorités françaises : dès son arrivée, il a envoyé prévenir M. le juge d'instruction Guillot qu'il se tenait à sa disposition. Lundi matin, il s'est rendu chez M. Millerand, qui a accepté d'être son défenseur.

Avant-hier soir, M. Grégoire a été arrêté chez M. Duc-Quercy et écroué au Dépôt, après avoir fait opposition au jugement qui l'a condamné à huit mois de prison.

## UN TUBERCULEUX TUÉ PAR LE REMÈDE DU DOCTEUR KOCH

On mande de Naples, 5 janvier, qu'un jeune homme tuberculeux traité par le professeur de Renzi avec le remède de Koch, vient de succomber après la troisième injection de deux milligrammes. On assure, il est vrai, que le jeune homme était très gravement atteint.

## Le patriotisme du gouvernement de la République française

On lit dans la *République*, de Paris :

J'en demande bien pardon à mes lecteurs, mais il me faut encore, et pour un cas qui m'est tout personnel, parler de patriotisme.

L'an dernier, je mis au jour une chanson que j'avais intitulée : *Les Cloches de la Lorraine*.

Je n'ai, qu'on le sache bien, nulle prétention poétique ou musicale. Il m'arrive seulement de passer mes soirées, surtout mes longues soirées d'hiver, à tourmenter mon piano, — j'en demande humblement pardon à mes voisins — et à écrire quelquefois de la musique. *Les Cloches de la Lorraine* naquirent ainsi un soir d'hiver.

Ce qu'elles devinrent ?... Tout d'abord elles prirent leur vol. Grâce à l'extrême obligeance de quelques camarades, elles furent chantées un peu partout : à Nice, à Nancy, à Reims, à Lyon, à Lille, à Bordeaux, à Toulouse, etc., etc., même et surtout à Paris.

Une de nos meilleures et de nos plus aimées Alsaciennes, M<sup>me</sup> de Grandsagne, une patriote qui possède une voix admirable et un

véritable cœur de Française, voulut bien être la marraine de mon modeste chant.

Devant 8,000 Alsaciens-Lorrains, M<sup>me</sup> de Grandsagne fit, cette année, entendre, au Trocadéro, *les Cloches de la Lorraine*.

Est-il besoin de dire que l'incontestable talent de l'interprète fit heureusement oublier la pauvreté des vers et la médiocrité de la musique ? Non, n'est-ce pas ?

A la voix de l'éminente cantatrice, 8,000 Alsaciens-Lorrains sentirent leur cœur de Français vibrer à l'unisson avec l'âme patriotique de celle qui, elle aussi, avait tant souffert et n'avait rien oublié.

Il y a deux mois, la Censure — M. Bourgeois étant ministre des beaux-arts — interdit, sans phrases, l'audition publique, dans les concerts de Paris, des *Cloches de la Lorraine*.

J'avoue que grande fut ma surprise. J'allai aux informations. La nouvelle était exacte.

Toutefois, me dit-on rue de Valois, M. le ministre Bourgeois consentirait à autoriser ma chanson si je voulais bien apporter au texte trois modifications.

La première portait sur ces mots :

Vous entendez sonner les dalles

Sous le talon du lourd Prussien.

*Lourd Prussien* était malséant.

Première modification.

Venait ensuite le quatrième couplet. Ah ! celui-là n'était pas épargné, le misérable ! J'avais écrit :

*Guillaume est Roi !*

On me demanda d'enlever « Guillaume » !

Puis, plus loin, le couplet se terminait ainsi :

Quand viendra la lutte prochaine

*Le Gaulois reverra le Rhin !*

Ce dernier vers était inexcusable. Et vraiment, je ne sais plus où j'avais la tête, quand moi, vieux soldat de 70-71, j'avais eu l'imparadmissible audace d'écrire que

Le Gaulois reverrait le Rhin !

Sollicité par des jeunes gens, qui eux ont du cœur et n'oublient rien, de jeunes artistes de nos concerts qui ont assez de chansons bêtes et obscènes et qui se faisaient une joie de chanter autre chose que les cochonneries estampillées par la censure, je consentis à modifier, selon la demande ministérielle, mes infortunées *Cloches de la Lorraine*.

Au lieu de :

Le Gaulois reverra le Rhin !

J'aurais pu écrire, sur le conseil de mon ami Lissagaray :

Les obus pleuvront sur Pantin.

Je me contentai de remplacer le vers « dangereux », par celui-ci, bien anodin :

Nous chanterons aussi le Rhin !

Dans le même couplet, j'avais à changer également :

Guillaume est roi !

Conservé ces quatre pieds ! Il n'y fallait pas songer. La paix européenne, du coup, aurait pu s'en trouver compromise et le jeune souverain de l'Allemagne aurait vu, sans nul doute, malgré son ami Koch, redoubler son mal d'oreilles.

Je proposai :

César est roi !

C'était bête et cela ne voulait rien dire, mais la censure me l'imposait. Je courbai la tête et j'obéis.

Restait :

Le lourd Prussien !

J'offris d'écrire, à la place de ces mots délicatueux, le qualificatif :

Poméranien.

Et, tout confus de ces condescendances à la paix publique, je soumis à M. le ministre des beaux-arts ma chanson ainsi modifiée.

C'était dur, je l'avoue ; il me semblait que je venais, une fois de plus, de m'humilier, moi aussi, sous la botte du vainqueur,

Sous le talon du lourd Prussien.

Enfin, j'avais toute honte bue et fait le sacrifice de ma fierté de patriote.

Eh bien, Français qui me lisez..., vous, mes chers lecteurs, savez-vous ce que m'a répondu le ministre des beaux-arts de la République française ?

Voici :

« M. le ministre n'accepte pas le mot : « Poméranien ».

Cela rappelle trop celui de « Prussien ».

J'insulte l'Allemagne !

Il me faut donc trouver autre chose, autre chose encore ! Eh bien, non ! Je me redresse à la fin, et j'en ai assez, et j'en ai de trop !

Ma malheureuse chanson « avec ses vers de mirliton » restera ce qu'elle est et comme elle est. On la chantera comme je l'ai écrite, ou on ne la chantera pas.

Que m'importe !

Si nos ministres s'aplatissent servilement

Sous le talon du lourd Prussien,

il se trouvera bien avec moi, quand l'heure sera venue, où

Le Gaulois reverra le Rhin,

des patriotes pour aller sonner les cloches de la Lorraine, et appeler aux armes tous les cœurs français restés fidèles à la Patrie, tous ceux qui ne sont pas demeurés neuf années en Allemagne pour y édifier leur fortune.

GASTON RUFFIER

## EMPRUNT

On sait que l'Emprunt actuel a pour objet principal le remboursement de certains titres.

Nous croyons, pour éviter tout mécompte, devoir rappeler que ce remboursement s'effectuera à partir du 3 janvier 1894 au Ministère des finances à Paris et à partir du 15 janvier dans les départements à la condition d'avoir déposé les titres dix jours au moins à l'avance à la Caisse des comptes qui doivent les rembourser, c'est-à-dire les Trésoriers Généraux et les Receveurs des Finances ou les Percepteurs dans les chefs-lieux d'arrondissement où la recette des finances a été supprimée.

Les porteurs des mêmes titres pourront également les verser, au lieu de numéraire ou de billets, en garantie de souscriptions à l'émission de rentes du 10 janvier. Toutefois, s'ils

ont plus de cinq titres, ils devront en faire le dépôt préalable à la Caisse du comptable du Trésor chez lequel ils comptent souscrire. Cette formalité a pour objet d'activer les opérations le jour de l'émission et d'éviter un retard aux souscripteurs.

L'émission de rentes 3 0/0 se fera au cours de 92 fr. 55, cours déterminé dans des conditions qui assurent un bénéfice très raisonnable aux capitaux qui prendront part à la souscription. En Bourse, la rente 3 0/0 a en effet atteint le cours de 95 fr. et les capitaux considérables qui, restant disponibles après la répartition des rentes à émettre, chercheront alors un emploi, seront une garantie de plus du maintien des cours actuels pleinement justifiés par la solidité du crédit de la France et la confiance qu'il inspire à bon droit.

Les souscriptions seront reçues dans les départements, chez les Trésoriers Généraux, chez les Receveurs des Finances et chez un certain nombre de Percepteurs désignés par le Ministère des Finances.

En Algérie, chez les Trésoriers-Payeurs et chez les Payeurs désignés par le Ministère.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### TEMPÉRATURE

Aujourd'hui le thermomètre a encore marqué 5 degrés au-dessous de zéro ; mais le baromètre, toujours élevé, et les vents du nord, font que la neige qui menace est comme suspendue dans les airs ; cependant il faut s'attendre à en avoir bientôt : des flocons voltigent depuis hier soir.

### ECOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

M. de Contades est nommé capitaine instructeur d'équitation à l'Ecole de cavalerie, en remplacement de M. Tampé, appelé à un autre emploi.

### A PROPOS DU 1<sup>er</sup> JANVIER

Le 1<sup>er</sup> janvier 805, l'empereur Charlemagne fit tailler la livre d'argent en vingt parties exactes qu'il nomma sols et dans un de ces sols douze deniers.

Le collège de France fut fondé le 1<sup>er</sup> janvier 1534.

Le premier numéro de la *Gazette de France*, par Théophraste Renaudot, de Loudun, porte la date du 1<sup>er</sup> janvier 1631.

L'Académie française, le Jardin des Plantes, furent fondés le 1<sup>er</sup> janvier ; la première en 1633, le Jardin des Plantes en 1634.

Louis XII, roi de France, surnommé le Père du Peuple, est mort le 1<sup>er</sup> janvier 1445.

Napoléon I<sup>er</sup> rétablit en France le calendrier grégorien le 1<sup>er</sup> janvier 1806.

Enfin, voilà cent ans que l'établissement de la contribution foncière fonctionne en France (1<sup>er</sup> janvier 1791).

### UNIFICATION DE L'HEURE

Dans l'un de ses derniers numéros, le *Journal des Mathématiques* publie les récentes investigations du R. P. Aug. Poulain, d'Angers, sur *Trois théorèmes de Budan*. On nous dit que ce travail fait grand honneur au savant mathématicien. C'est aussi un honneur pour l'Université catholique d'Angers, à laquelle il appartient.

Déjà, quelques semaines auparavant, le P. A. Poulain avait publié, dans les *Etudes religieuses et littéraires*, un Mémoire très substantiel et d'une forme excellente sur l'unification des heures, question à l'ordre du jour dans le monde savant international.

Le P. Poulain est patriote autant que géomètre et mathématicien, et s'il plaide avec feu, comme tout ce qu'il plaide, pour l'heure unique et nationale, il lui plairait infiniment que cette heure nationale fût aussi l'heure universelle et que tous les méridiens du globe terrestre fussent coordonnés par subordination au méridien de Paris.

Il est peu probable, hélas ! que cette jouissance patriotique lui soit donnée. Greenwich paraît devoir l'emporter sur Paris ; et c'est de Greenwich qu'on voudrait faire partir le calcul des heures.

Mais que l'on parte de Greenwich ou de Paris, ce qu'il importe, c'est d'avoir, au moins dans une même contrée, comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre, une heure unique ou sensiblement la même, une heure nationale, et non pas angevine ou bretonne.

En Angleterre, ce progrès est accompli depuis 42 ans, en 1848 ; en Suède, depuis 1859 ; aux Etats-Unis, depuis 1883 ; même au Japon, depuis 1888.

La France l'attend encore.

Le Mémoire du P. Poulain explique très clairement, nous dirons même très gaiement, comment la sphère terrestre peut être divisée en 24 fuseaux horaires, à la façon d'une orange ou d'un melon, de telle sorte que tous les pays contenus dans un même fuseau puissent compter les heures à partir d'un même méridien central et régler leur horloge sur la même heure. Ce ne serait qu'une unification relative, mais qui aurait l'avantage de faire compter la même heure sur une étendue de pays de 40,000 kilomètres. C'est plus que suffisant pour assurer l'unité d'heure sur nos plus longues lignes de chemins de fer.

(Union de l'Ouest.)

SALLE-DE-VIHIERS. — M. François-Pierre Bonnet, âgé de 33 ans, célibataire, a choisi le jour des étrennes pour se donner la mort.

Dans la matinée du premier janvier, une do-

mestique de la maison a trouvé ce malheureux noyé au fond du puits, situé dans le jardin.

M. Brossier, docteur à Coron, a constaté le suicide, dont on ignore la cause.

ANGERS. — Un scaphandre au bateau-lavoir coulé. — Il avait été impossible, jusqu'à ce jour, de sauver le linge et les objets mobiliers restés dans le bateau-lavoir de M. Roinet, coulé auprès du pont de la Haute-Chaine, à Angers. Enfin, le dégel ayant fait fondre en partie les glaces qui le bloquaient, un homme revêtu d'un scaphandre a pu descendre, lundi, dans le bateau. Il en a retiré la plupart des objets de quelque valeur qui s'y trouvaient.

Une foule nombreuse assistait à cette opération.

LOUDUN. — Nomination d'un notaire. —

Par décret du Président de la République, en date du 20 décembre 1890, M. A. Champion, ancien principal clerc de M<sup>e</sup> Champion, notaire à Tours, a été nommé notaire à la résidence de Loudun (Vienne), en remplacement de M<sup>e</sup> Duperron, démissionnaire en sa faveur. En cette qualité, il a prêté serment devant le Tribunal de Loudun.

### UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT

Voici l'hiver, le verglas, la neige. Les campagnes vont devenir moins sûres. On se souvient de la série de crimes et d'attentats qui furent commis l'an dernier à pareille époque.

Que les braves habitants de nos campagnes se les rappellent et qu'ils prennent bien, en ce temps, toutes les précautions pour se mettre en sûreté quand vient la nuit.

Voici, en effet, la nouvelle tentative d'assassinat qui a été commise le 31 décembre à la Chapelle-sur-Loire :

Vers 2 heures du matin, trois malfaiteurs s'introduisirent dans une maison, située près de la rue « Corne du Cerf », habitée par M<sup>me</sup> veuve Jarry, âgée de 62 ans, et par son fils âgé de 37 ans.

Ces individus commencèrent par tuer quatre lapins et ils volèrent trente bouteilles de vin bouché dont ils burent quelques-unes sur place.

A l'aide d'une échelle, ils atteignirent ensuite la fenêtre de la chambre de M<sup>me</sup> Jarry, puis, après avoir cassé une vitre et fait jouer l'espagnolette, ils pénétrèrent à l'intérieur et assaillirent la pauvre femme.

La malheureuse, qui dormait profondément, fut arrachée hors de son lit, traînée à terre et terrassée, malgré ses efforts.

Le fils Jarry, ayant entendu du bruit, se leva et accourut au secours de sa mère, mais un des criminels maintenait la porte pour permettre à ses deux complices de fuir, il s'échappa à son tour.

Le fils Jarry put attraper ce dernier par les

## BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Le matin, après avoir établi ses comptes et supputé ses gains et pertes de la veille au jeu ou aux courses, Remo fourrait les dossiers dans sa serviette et commençait ses démarches.

Au fond d'hôtels excentriques, les concierges saluaient respectueusement ce monsieur grave et son portefeuille.

Malheureusement, si les concierges le gobaient, il n'en allait pas de même des banquiers ou des agents d'affaires. D'abord on ne le connaissait pas, et de voir cet intrus sans références solliciter des millions, plus d'un se fâchait rouge ou menaçait de prévenir la police. Lorsque Bébé-rose devint une des actualités drôles du boulevard, on se contenta de lui rire au nez. Et lui, le front en berne, mais sans un mot de dépit, aimable toujours, murmurait seulement que, faute de crédit, Christophe Colomb faillit ne pas découvrir l'Amérique.

Remo, en fin de compte, resta plus à plaindre que le Gênois ; les vins d'Algérie et le tafia des Antilles ne furent jamais accaparés.

Il se rabatait sur le mariage : c'était d'une part le crédit, la fortune peut-être, sûrement un port pour préparer tranquillement les grandes entreprises et s'abriter en cas de revers. Mais, outre l'intérêt pratique, Remo y caressait l'espoir d'une vie intime, dont l'absence commençait à assombrir son caractère naturellement affectueux.

Le morne isolement de sa chambre de garçon lui pesait au fond des hôtels meublés qu'il occupait tour à tour, laissant à chaque départ une valise en gage du paiement. Une appréhension lui venait de mourir là, seul, sans que les voisins du palier même s'en doutassent.

Résolu au mariage, Bébé-rose songea aux moyens, et s'aperçut tout de suite qu'il ne constituait pas un brillant parti. On l'aimait comme camarade, à Paris, mais, certes, aucun père ne lui eût accordé sa fille.

A Amiens, c'était pis cent fois. L'opinion publique le tenait pour mort ; les moins sévères disaient : Ça fera un vieux rien du tout. On saluait sa famille en baissant les yeux, comme

à la porte du cimetière.

Remo le savait et en aurait ri, sans le chagrin que cette situation causait à ses parents.

Il se rongait donc les ongles à chercher quelque combinaison matrimoniale, lorsqu'un soir une idée jaillit sous son crâne ; plus d'un mariage de rencontre s'était conclu à sa connaissance aux Eaux ou sur les plages à la mode, entre bourgeoises riches de province et décaqués du boulevard. Il résolut de tenter la chance et se décida pour Béport, station toute neuve qu'un directeur de casino cherchait à lancer, et où la chasse aux fiancées pouvait être fructueuse.

Remo partit le lendemain du Grand-Prix. Il venait de gagner quatre mille francs sur *Ténébreuse*, qu'un tuyau lui avait indiqué au dernier instant, les jockeys déjà en selle. Sa vie était assurée pour la saison des bains.

Trois jours après son arrivée à Béport, il perdit au jeu tout le gain des courses. Désespéré, et trop sage au milieu de sa folie pour jouer sur parole, il allait quitter la table, lorsque M. Papillon apparut et le sauva. Grâce aux deux louis empruntés au secrétaire des Muses Béportaises, Remo avait pu rattraper la passe, et il était sorti du casino vers quatre heures

du matin, les poches pleines d'or et de billets bleus pèle-mêle avec la menue monnaie.

Fataliste, il s'attendait dès lors à une série de petits bonheurs au moins pour la semaine, et considéra M. Papillon comme un fétiche en chair et en os.

Le premier de ces petits bonheurs, ce fut la rencontre de Thérèse, et cela grâce encore au fétiche qu'il était allé rembourser. Bébé-rose quitta la famille Papillon avec l'idée que son étoile venait de le conduire chez celle qui devait être sa femme. Puis, toute superstition à part, cette grande fille lui plaisait, forte, un peu hautaine d'allures, avec la chevelure noire, les lèvres sanguines.

Toute l'après-midi, Remo se promena sur la côte, seul, fumant des cigares en regardant des vagues, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des années. Il se complaisait en de délicieux projets d'avenir ; d'abord un mois exquis se préparait d'amour honnête et de gai flirtage ; il méditait les promenades en famille au bord de la mer, les paresseuses causeries sur la plage, sous une blanche ombrelle de jeune fille. Septembre venu, on songerait aux démarches officielles, et Remo se réjouissait du bonheur que sa détermination causerait à ses

cheveux, sans pouvoir toutefois le retenir plus longtemps.

L'état de M<sup>me</sup> Jarry est très grave.

On a trouvé, abandonné dans la chambre, deux couteaux, un ciseau à froid et deux pince-mouche.

Une enquête est ouverte ; les soupçons se portent sur des gens du pays.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

**TOURS.** — *Le drame de la rue Molière.* — Nous apprenons que la Compagnie des chemins de fer de l'Etat a pris à sa charge deux des enfants des époux Laurand ; le plus jeune a été admis à l'hospice de Tours.

Nous ne pouvons que souhaiter ardemment que les bons soins dont les uns et les autres seront entourés fassent oublier à ces infortunés la fin tragique de leurs parents.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### TEMBLEMENT DE TERRE

Samedi matin, vers six heures vingt minutes, une forte secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un grondement souterrain, semblable à un coup de tonnerre, s'est fait sentir à Craon (Mayenne) et dans les environs.

#### VINS DE PAYS

On lit dans les journaux de Nantes :

« Les affaires sont nulles, sauf sur les très bons gros plants, mais sans changement dans les prix.

» Nos vins sont beaucoup trop chers pour la consommation de la population ouvrière, qui se trouve forcée de se reporter sur les produits des autres centres vignobles et sur les vins étrangers.

» Nous avons reçu cette dernière huitaine un chargement de vin d'Espagne et un chargement d'Algérie.

» En Espagne, comme en Algérie, tous les vins ne sont pas également bons. Beaucoup ne seront pas d'une bonne conservation. De même dans le Midi de la France ; il y en aura dont la bonne tenue est douteuse ; cela a tenu à une température qui n'a pas toujours été favorable.

» La baisse semble devoir dominer dans l'avenir. En tous cas, partout il y a un calme assez significatif. »

#### LES PERES SALÉSIENS A DINAN

Les Pères Salésiens sont arrivés cette semaine à Dinan (Côtes-du-Nord) pour y établir un orphelinat dans les bâtiments du Cercle catholique, qui leur ont été cédés. Ils ont pour mission de recueillir des enfants orphelins ou abandonnés, et de leur apprendre des métiers.

Cette œuvre, fondée à Turin par dom Bosco, a pris rapidement une grande extension. Les Salésiens vont installer à Dinan des ateliers d'apprentissage.

La maison de Dinan est la première établie dans l'Ouest de la France. Son directeur, dom Ricardi, originaire de Nice, appartient à la maison des Salésiens de Marseille.

Une épidémie de rougeole sévit en ce moment à Douarnenez. Il y a une moyenne de cinq à six enterrements par jour, surtout parmi les enfants en bas âge. Le croup fait aussi des ravages.

#### SIGNES DE FROID

A Lille, on signale un fait bien extraordinaire, qui ne s'est probablement pas produit depuis longtemps dans le département du Nord et qui présage encore de grands froids.

Des bandes d'oies sauvages se sont abattues ces jours derniers dans les environs de cette ville et on en a tué plusieurs à Cantelieu.

Ces superbes palmipèdes, doués d'une prudence et d'une sauvagerie sans égales, vivent dans les régions les plus septentrionales du Nord, et, même aux époques de migration, ne s'arrêtent pas dans notre pays. C'est à peine si, dans les hivers les plus rigoureux, il arrive de loin qu'un chasseur ait la bonne fortune d'en surprendre dans les marais solitaires et absolument retirés.

Seule, une température tout à fait anormale peut les avoir chassés des régions polaires où ils trouvent la sécurité qui leur convient.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 8 janvier, *Carmen*, opéra en 4 actes.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 janvier 1891.

La Bourse est plus lourde aujourd'hui et le 3 0/0 est ramené à 95.40. Le 4 1/2 0/0 fait 104.70. Le nouvel emprunt est en baisse à 94.15. L'épargne comprend de plus en plus qu'il s'agit d'une affaire de spéculation et elle s'en éloigne en raison des difficultés qu'elle éprouverait à se procurer même une part minime de l'émission.

La Banque de Paris poursuit son mouvement de reprise à 865. La Société Générale est ferme à 497.50. Le Crédit Lyonnais termine en nouveau progrès à 830. La Banque d'Escompte continue à être demandée à 572. Le Crédit Mobilier conserve une excellente tenue à 435. La Société de Dépôts et Comptes courants ne varie pas à 595.

Les obligations des Chemins de fer de Portugal se négocient à 270, coupon détaché. Remboursables à 500 fr. et productives d'un intérêt annuel de 15 fr., elles constituent un placement d'autant plus avantageux qu'elles ne sont pas atteintes par la nouvelle surtaxe de 4 0/0 sur les valeurs mobilières.

On reste à 580 sur les actions des Chemins de fer Portugais. Aujourd'hui, Lisbonne, relié directement à Paris à travers l'Espagne, devient par la mise en valeur de la côte occidentale d'Afrique une escale de première importance, une partie du commerce qui se faisait par mer avec l'Angleterre tend à se faire par voie ferrée avec la France, et les Chemins de

fer Portugais sont appelés à en profiter dans une large mesure.

Les Chemins Economiques sont à 416.50.

#### Dialogue « fin d'année » :

Monsieur, regardant le calendrier qui marque 31 décembre :

— Une année de moins.

— Et une de plus, hélas ! soupire tristement madame.

#### La seule épreuve concluante

pour un produit qui prétend être à juste titre populaire, consiste dans les résultats obtenus ; non pas un bon résultat obtenu par-ci par-là et publié à grand renfort de réclames, mais des résultats suivis, réguliers, toujours les mêmes, innombrables, obtenus sur des personnes connues, que tout le monde peut consulter. Les Pilules Suisses sont le seul produit qui remplisse ces conditions.

#### MARCHÉS

##### LONGUÉ. — Marché du 1<sup>er</sup> janvier

Froment, l'hect, 20 fr. — Seigle, 13 fr. — Orge, 13 fr. — Avoine, 9 50. — Pommes de terre, le d. d., 1 50. — Foin, la charretée, 780 k., 50 à 60 fr. — Paille, 25 fr. — Pain, les 6 k., 2 fr. — Beurre, le 1/2 k., 1 40. — Eufs, la douz., 1 40. — Volaille, la couple, 4 à 8 fr.

##### BAUGÉ. — Marché du 29 décembre

Froment, le d.-d., 3 50 à 4 fr. — Seigle, 2 30 à 2 50. — Méteil, 2 70 à 2 90. — Orge, 2 20 à 2 40. — Avoine, 1 75 à 2 fr. — Chênevis, 3 50 à 4 fr. — Haricots, 3 50 à 4 fr. — Noix, le d.-d., 4 à 4 25 ; les 50 kilog., 20 à 22 fr. — Pommes de terre, le d.-d., » 70 à » 90. — Châtaignes, 2 50 à 3 50. — Chanvre, les 100 kilog., 65 à 70 fr. — Foin, les 1,050 kilog., 55 à 60 fr. — Paille, 35 à 40 fr. — Beurre, le demi-kilog., 1 40 à 1 20. — Eufs, la douz., 1 25 à 1 30. — Poulets, la couple, 3 à 4 fr. — Oies, 9 50 à 10 50. — Canards, 3 à 4 fr. — Pigeons 1 50.

Viande de bœuf ou vache, le kilog., 1 40 à 1 70. — Veau, 1 80 à 2 fr. — Mouton, 2 à 2 40. — Porc, 4 40.

Pain blanc, les 6 kilog., 2 fr. — Pain bis, 1 90. — Farine, les 100 kil., 36 à 38 fr.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 3 Janvier :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos contemporains chez eux, par G. Lenôtre. — Nos gravures. — *Conte de Noël*, nouvelle, par Tristan. — A travers la science, par Emile Gautier. — Lettres sur la photographie, par G. Lumen. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Variétés, par G. Lenôtre. — Bibliographie. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations. — Rébus.

GRAVURES : Octave Feuillet. — M. Van Marcke. — M. Emile Durier. — M. Emile Richard. — Le lancement du navire chilien le *Capitan Prat*. — Le 1<sup>er</sup> janvier au palais de l'Élysée. — Théâtre illustré : *L'Obstacle*. — Beaux-Arts : *Deux Braves*. — Echecs. — Récréations. — Rébus.

Abonnements : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un n<sup>o</sup>, 50 c.

#### MINISTÈRE DES FINANCES

## Émission de Rentes 3 0/0

Souscription publique le 10 janvier 1891

Le Ministre des Finances a été autorisé par la loi du 24 décembre 1890 à réaliser au moyen d'une Émission de Rentes 3 0/0 une somme de **869,488,000 fr.** destinée à rembourser diverses obligations du Trésor ou à suppléer à des émissions d'obligations antérieurement autorisées.

Ces rentes seront émises au taux de **92 f. 55**.

Les versements seront échelonnés ainsi qu'il suit :

Le jour de la Souscription (10 janv.) 15 fr. »  
A la Répartition . . . . . 15 »  
Le 1<sup>er</sup> Avril 1891 . . . . . 15 »  
Le 1<sup>er</sup> Juillet 1891 . . . . . 15 »  
Le 1<sup>er</sup> Janvier 1892 . . . . . 15 »  
Le 1<sup>er</sup> Juillet 1892 . . . . . 17 55  
Total . . . . . 92 fr. 55

On souscrit :

Dans les Départements : à la Caisse des Trésoriers-Payeurs généraux, des Receveurs des Finances et des Percepteurs désignés par le Ministre des Finances.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De **A. RIVAUD**

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *ptilhyriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup<sup>rs</sup>, la boîte, p<sup>r</sup> 6 personnes. 0.85  
— — — — — 3 personnes. 0.50  
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes. . . . . 0.85  
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes. . . . . 0.50  
Asperges de 1<sup>re</sup> qualité a boîte. . . . . 1.30  
— — — — — très grosses d'Argenteuil. . . . . 2.50  
Jardinière, Macedoine Fonds d'artichauts, Tomates.

Choucroute de Strasbourg.  
Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article *Foies gras* et *Pâtés de gibiers* dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.

Baisse de prix : Sucre, 1 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

parents. Il serait donc enfin casé, sauvé des incertitudes du jeu ; car, très sincèrement, il se promettait d'envoyer les cartes au diable.

De retour à Paris, marié, riche, l'heure sonnerait enfin où la grande entreprise réussirait. Laquelle ? il ne le savait pas encore, mais il y songerait. Le jour aux affaires, le soir au théâtre ou dans le monde avec sa femme, il deviendrait un homme rangé, grave, et cela clorait le bec aux bonnes dames d'Amiens, à celles qui murmuraient de lui : Ça fera un vieux rien du tout !

#### IV

Par cette radieuse après-midi de fin d'août, une foule étrangement variée encombrait les rues et la place des Roches-Rouges, gros bourg fier de ses cent mètres de pavé. Charrettes chargées de chaises grossières, élégantes calèches, baigneurs et paysans bretons se coudayaient parmi les étalages de marchands forains, les cirques et les baraques de femmes géantes.

Il y avait courses ; cinq ou six propriétaires des environs venaient de faire galoper, sur une piste et devant des tribunes improvisées, une demi-douzaine de toquarts montés par des garçons d'écurie. C'était un prétexte à kermesse

pour les fermiers d'alentour, une réclame électorale pour les organisateurs, et une attraction pittoresque pour les Parisiens en villégiature sur les plages voisines.

Et ils s'amusaient follement, ces blasés des raouts et des grands bals, à quitter un instant leur raideur officielle pour se mêler à toute gaieté plébéienne ; leurs claires toilettes d'été ressortaient parmi les blouses bleues des maraichers et les vestes brunes des pêcheurs. Sur le siège des breaks, leurs cochers impassibles mais au fond très surpris regardaient s'asseoir à des tables grasses d'auberges ou tourbillonner sur les chevaux de bois, ces mignonnes poupées en robes roses et ces psychoteux à monocles qui se seraient crus très compromis de traverser à pied la foire de Neuilly.

Ça et là, fidèles à l'antique costume, coiffe haute, jupe de velours, corsage galonné d'argent, quelques Bretonnes stationnent au milieu des groupes de Parisiennes qui s'exaltent et jaspent sans fin ; comme des oiseaux devant le miroir à facettes, leurs petites cervelles restent sous l'éblouissement de ces étoffes aux reflets métalliques.

De temps en temps, une fanfare traverse la place, couvrant d'un assourdissant bruit de

cymbales, d'ophicléides et de grosses caisses le refrain nasillard des orgues de Barbarie. Derrière les musiciens s'avancent d'allure grave le maire, les adjoints et le conseiller général.

Cependant, aux fenêtres et sur la terrasse du *Lion d'Or*, on s'amuse ferme. Clubmen et boulevardiers, mondaines des chalets et du Casino, péle-mêle avec les indigènes ahuris, se livrent à cette bonne joie de rire sans contrainte, de se faire peuple un instant, sous l'excitation du champagne et de la brise de mer saturée d'oxygène, qui colore un peu leurs lèvres exsangues, pauvres fleurs pâles des serres parisiennes.

Au bout de la terrasse, deux messieurs et une jeune fille sont assis autour d'une table ronde chargée de bocks. Bébé-rose, l'œil excité, un cigare éteint aux doigts, fait une cour prononcée à Thérèse qui rit de ses bavardages, la tête renversée sur sa chaise, toute joyeuse de cette liberté d'allures très nouvelle.

Exquise sous sa robe d'étamine claire, sa cotte de matelot et son béret de flanelle blanche, elle oublie tout, kermesse, défilé municipal, orgues et grosses caisses, suspendue aux lèvres de cet enjôleur aux façons câlines, qui l'amuse avec de vieilles plaisanteries du boule-

vard ou lui fredonne les actualités de la Scala.

Parfois, Remo s'arrête en plein couplet, avec un geste de pruderie comique qui fait sourire discrètement l'aimable fille et rougir Edmond. Car il est là, l'infortuné, effondré dans sa chaise, renfrogné comme un chat-huant.

Pour lui, cette journée n'était qu'une série de stupéfactions et de déconvenues : d'abord, aux tribunes, avant les courses, la rencontre de Remo qui lui avait déplu immédiatement ; ensuite, il s'était risqué à parier et avait perdu. Les courses achevées, Thérèse acceptait toutes les offres de Remo ; Edmond, scandalisé, avait dû suivre ses compagnons dans les baraques, au tir, aux chevaux de bois et, pour comble de mauvaise tenue, s'asseoir près d'eux sur la terrasse du *Lion d'Or*.

— Si vos parents apprenaient cela, mademoiselle... gronda-t-il.

— Qui voulez-vous qui leur en parle ? Et puis, ça n'est pas bien grave après tout.

(A suivre.)

#### BAUME VICTOR !!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 3 JANVIER 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	20 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. Halle (moyenne)	19 70	Veau	2 —
Méteil	15 35	Mouton	2 40
Seigle	11 —	Porc	1 60
Orge	12 75	Poulets la couple	4 —
Avoine	9 25	Dindonneaux	13 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	28 —	Oies	11 —
Haricots rouges	26 —	Beurre le kilog.	2 50
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 35
Noix	16 50	Foin, la charretée ne	780 kilog.
Châtaignes	10 —	—	65 —
Sel les 100 kil.	15 —	—	60 —
Son	13 —	—	30 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	—	130 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	58 —	—	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	—	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	—	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 33 66	—	—	—

**Cours des Vins**

**Rouges.**

Souzay et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

**Blancs.**

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	135 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120

Cidre de Bretagne . . . . . la barrique 40 à 45  
Cidre de Normandie . . . . . — 45 à 50

Eau-de-vie, droits non compris . . . . . l'hectolitre 66  
Vinaigre de vin . . . . . — 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 20 » à » »	de 9 50 à » »	de 8 75 à » »
Saumur, de 19 25 à 19 50	de 8 75 à » »	de 8 75 à 9 25
Cholet, de 18 50 à 19 » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Baugé, de 18 50 à 19 » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Segré, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Beaupréau, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Montfaucon, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Montrevault, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Chemillé, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Champloceaux, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
St-Florent-le-Vieil, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Vihiers, de 19 25 à 19 75	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Brissac, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Chalonnès, de 19 50 à » » »	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Doné, de 19 25 à » » »	de 8 75 à 9 »	de 8 75 à 9 »

Nantes, blés américains, de 25 25 à 26 50 les 100 kilos.  
Bons blés français, de 24 50 à 26 » les 100 kilos.

**LA JEUNE MÈRE**  
6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée : il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'expérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles ; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

**A louer présentement UN LOGEMENT**  
Au 1<sup>er</sup> étage d'une maison située rue de la Comédie, n<sup>o</sup> 1.  
S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER.

**A CÉDER DE SUITE UN Fonds de Chapellerie**  
Ensemble les Marchandises, Matériel, etc.  
S'adresser : pour visiter, à M. TALUCHET, place du Marché, à Montreuil-Bellay, et, pour renseignements et offres d'achat, à M. DOUSSAIN, liquidateur judiciaire, 40, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (13)

**A LOUER POUR LA SAINT-JEAN 1891 MAISON**  
Propre au Commerce  
Rue Verte, n<sup>o</sup> 8.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FRENZER, 46, rue Bodin. (930)

**A Céder de suite Pour cause de santé (vieillesse) COMMERCE De VINS en GROS**  
A proximité d'une grande ville de l'Ouest. Bonne clientèle de campagne et jolis bénéfices.  
S'adresser : Ch. D'HONT, rue Chevreul, 4, Angers. (933)

**TAILLE DES ARBRES & entretien des Jardins**  
Victor MONTAUDON  
Horticulteur-Fleuriste  
Rue de Poitiers, n<sup>o</sup> 39, SAUMUR  
SUCCESSION DE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, demande un **PETIT CLERC**, sachant très bien écrire.

**CIDRE** doux, 25 c., 230 lit., MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (940)

**Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre**  
Ancienne Maison GUÉBINEAU  
**LIGNAIS, Succ<sup>r</sup>**  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 41 et 42, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
Excellents vins rouges et blancs  
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

**PENSION DEPUIS 60 FR.**  
SALONS & CABINETS PARTICULIERS  
Dîners sur commande. — On porte à domicile  
**PRIX MODÉRÉS**

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**  
Accordeur-Égaliseur de la Maison, PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

M. PILLET a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à l'occasion du Jour de l'An, il met à sa disposition un grand choix de Pianos neufs et surtout d'occasion.  
Jusqu'au Jour de l'An, ces instruments (COMME ÉTRENNES) seront réduits de 10 0/0 au-dessous des prix ordinaires.  
Vous trouverez également un bon choix d'instruments divers, voire même PETITS VIOLONS, PETITS TAMBOURS et PETITS CLAIRONS, etc., pour enfants.

**PIANOS, — MUSIQUE**  
Pillet-Bersoullé, Saumur

**IMPRIMERIE P. GODET**  
SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

Impressions commerciales et administratives  
**CARTES DE VISITE**

Imprimées . . . . .	4 50	Gravure sur pierre . . . . .	2 70
— . . . . .	2 »	— . . . . .	3 »
— . . . . .	2 50	— . . . . .	3 55

Plus de 80 modèles différents.  
Par quantités, 4 fr. 25 et 4 fr.

Gravure cuivre ou taille-douce . . . . . 4 »

Cartes visite deuil, bordures toutes grandeurs  
**Enveloppes fermoir pour cartes de visite : 0,90.**

**ÉPICERIE CENTRALE**  
28 et 30, rue Saint-Jean

Articles de Noël & du Jour de l'An

**CONFISERIE**  
MARRONS GLACÉS  
Bonbons de chocolat  
Fruits glacés  
GATEAUX  
DE NOËL

Articles de Noël & du Jour de l'An  
**ARTICLES DE LUXE**  
Bonbonnière cartonnage riche  
Porcelaine, Faïence  
VANNERIE  
Et autres objets variés, etc.

Dans nos Magasins, à partir du 22 Décembre.

Les Boîtes, Cartonnages et Sacs à Confiserie de la Maison ne portent aucun nom.

**MAISON P. ANDRIEU**

**ÉTRENNES 1891**  
**ÉPICERIE PARISIENNE**  
IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans.

Dragées, depuis 80 cent. le 1/2 kil. — Pralines, depuis 4 fr. le 1/2 kil.  
— Assortiment de Bonbons surfin à 1 fr. 80 le 1/2 kil. — Assortiment extra fin, 2 fr. 50. — Fondants, Bonbons chocolat, Dragées et Pralines à la vanille, Marrons glacés (double vanille), le 1/2 kil., 2 fr. 50. — Fruits confits glacés.

Liqueurs (toutes sortes) : le litre, 4 fr. 50., 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. — Guignolet Combiér, 2 fr. 35. — Liqueurs de grandes marques, bon marché exceptionnel. — Rhums naturels, depuis 2 fr. le litre. — Vins mousseux, Saumur et Champagne, Bordeaux et Bourgogne, crus et âges authentiques.

Assortiment le plus varié de Cartonnages, Coffrets laques, Porcelaines et Vannerie fine.

**LEON FRESCO**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER**

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	Obligations du CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0 . . . . .	95 05	1850 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz . . . . . 520 —
3 0/0 amortissable . . . . .	95 50	1500 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . . 390 —
4 1/2 1883 . . . . .	104 20	1040 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . . 40 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		1445 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . . 40 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	548 —	625 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots . . . . . 105 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	534 —	41 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . . 602 —
— 1869 3 0/0 . . . . .	425 —	2435 —	VALEURS ÉTRANGÈRES	FONDS ÉTRANGERS
— 1871 3 0/0 . . . . .	413 —	96 —	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . . —
— 1875 4 0/0 . . . . .	530 50	484 50	Dette d'Égypte 6 0/0 . . . . .	— 1889 4 0/0 . . . . . 98 25
— 1876 4 0/0 . . . . .	529 —	78 —	Extérieur 4 0/0 or . . . . .	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . . 18 00
— 1886 3 0/0 . . . . .	412 —	92 80	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	— 2 <sup>e</sup> . . . . . —
Bons de liquidation . . . . .	506 —	94 30	Italie 5 0/0 . . . . .	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
		441 —	Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . . 505 —